

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux seront réalisés durant la période automnale, début hivernale, hors de toute période de floraison et de reproduction animale.

Les travaux se font dans un secteur éloigné des habitations, les bruits et vibrations n'apporteront aucune gêne aux riverains les plus proches (quelques centaines de mètres).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet est destiné à effectuer une reconnaissance géologique et hydrogéologique. Les résultats obtenus lors de ce projet permettront de quantifier l'impact d'un futur forage définitif ainsi que de son exploitation.

Le projet a été implanté dans un secteur sans intérêt écologique majeur (hors de toute zone humide, ZNIEFF ou Natura 2000) et les travaux seront menés durant une période où le risque d'impact sur la faune et la flore est le plus réduit. Par ailleurs, toutes les mesures de prévention seront prises pour éviter tout impact sur le milieu naturel durant la phase travaux.

Au vu des éléments présentés dans le dossier, il ne semble pas nécessaire de soumettre le projet à une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : CERFA 14734 - Informations nominatives relatives au Maître d'Ouvrage (annexe obligatoire) Annexe 2 : Plan de situation (annexe obligatoire) Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation (annexe obligatoire) Annexe 4 : Plan des abords du projet (annexe obligatoire) Annexe 5 : Mesures de prévention et d'intervention en cas d'accident (cf. rubrique 6.4) Annexe 6 : Localisation du projet vis à vis des zones Natura 2000 (annexe obligatoire)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Ville de SALINS LES BAINS

Etablissement thermal de Salins

ANNEXE 1

CERFA N°14734

INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE

Étude 17-063/39

Août 2017



"Le Rivet" 5 allée du Levant - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. : 04 74 18 32 47 - Fax : 04 74 18 32 58

www.cpgf-horizon-ce.com





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro Extension n Nom de la voie Place des Alliés

Code postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Prénom

Qualité

Tél Fax

Courriel @

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Ville de SALINS LES BAINS

Etablissement thermal de Salins

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION

Étude 17-063/39

Août 2017

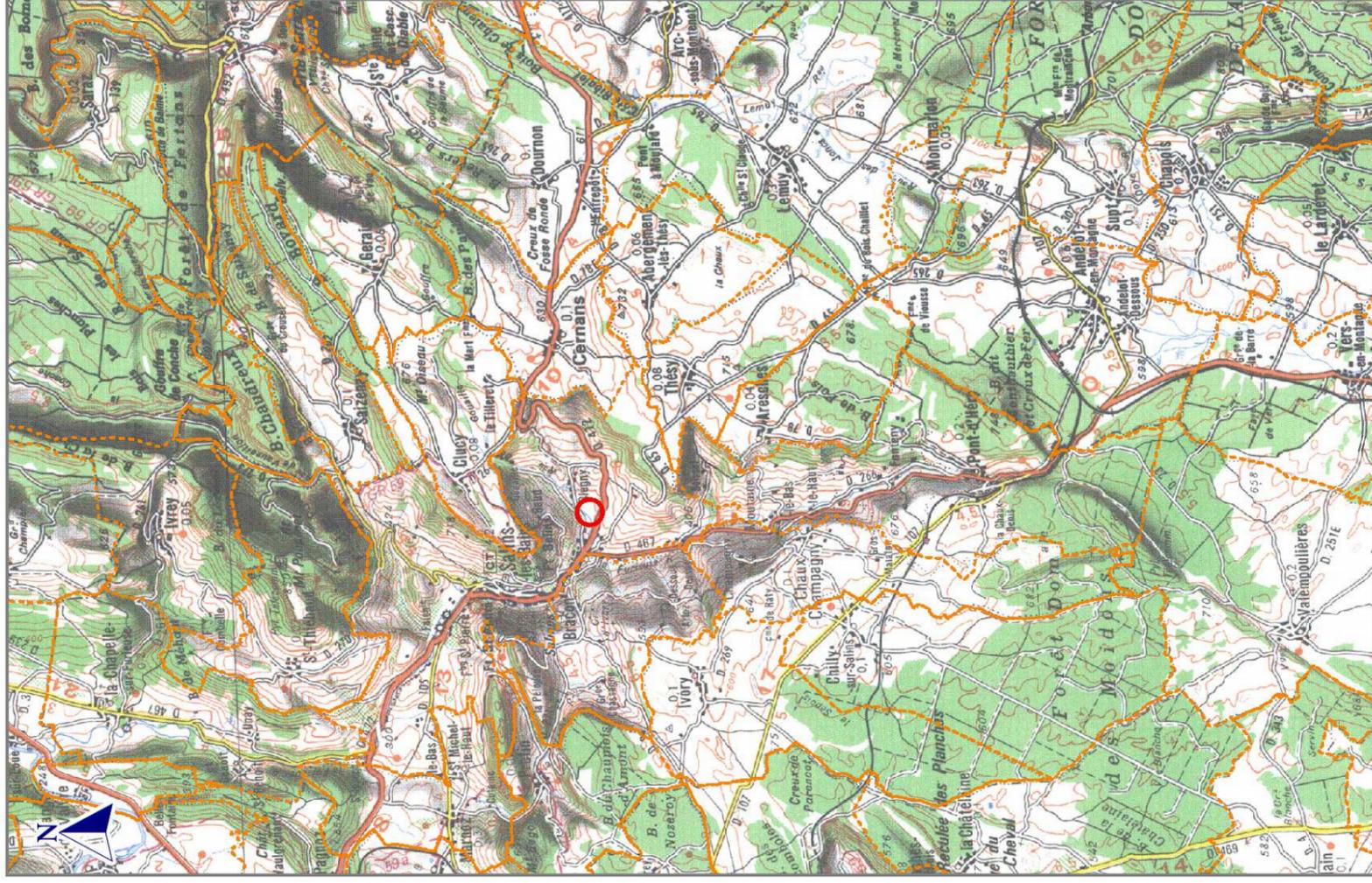


"Le Rivet" 5 allée du Levant - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. : 04 74 18 32 47 - Fax : 04 74 18 32 58

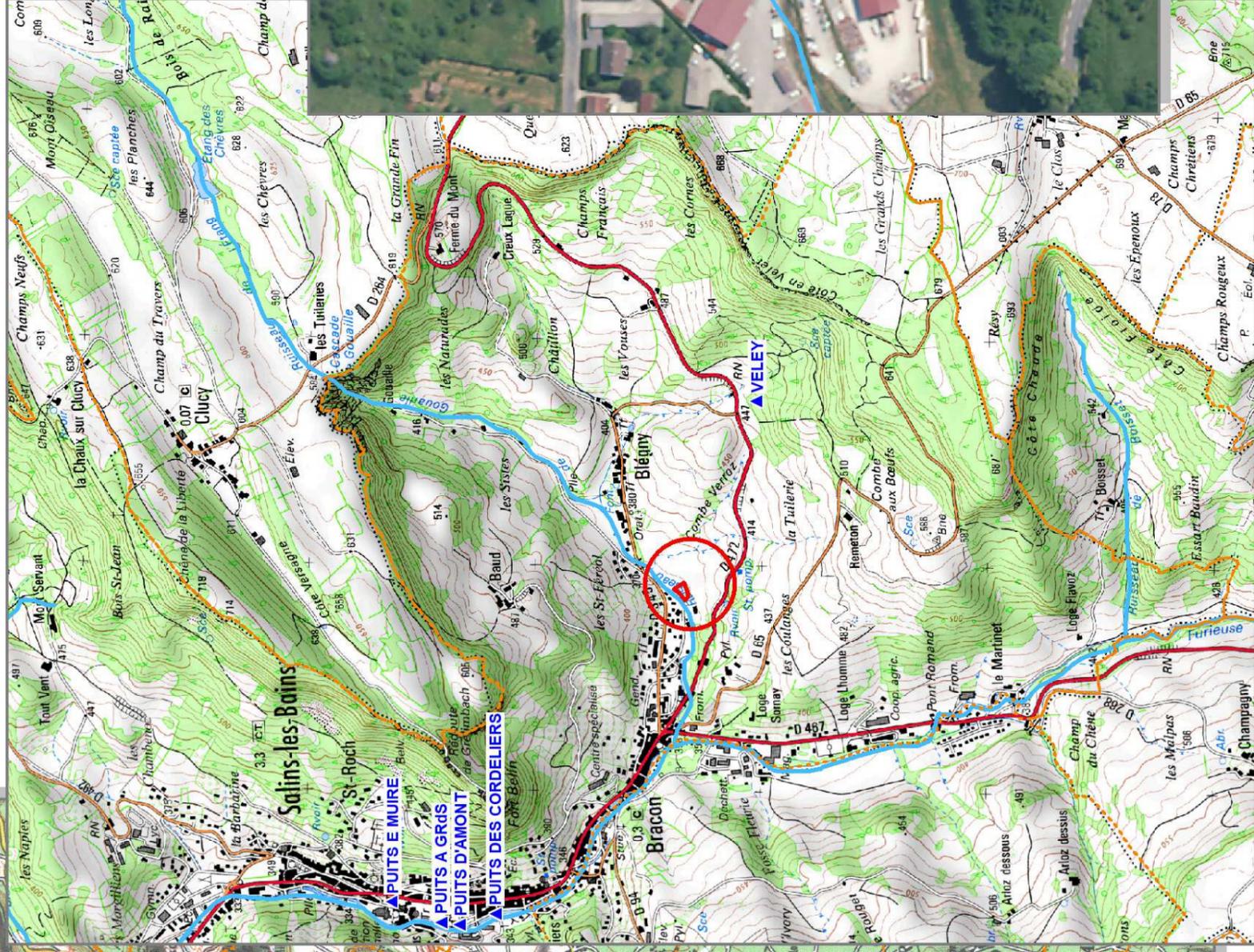
www.cpgf-horizon-ce.com



Extrait carte IGN 1/100000



Extrait carte IGN 1/25000



- Zone d'étude
- ▲ Captages AEP
- Limites de communes
- Réseau hydrographique pérenne
- Réseau hydrographique non pérenne

Extrait orthophotographie



Ville de SALINS LES BAINS

Etablissement thermal de Salins

ANNEXE 3

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Étude 17-063/39

Août 2017



"Le Rivet" 5 allée du Levant - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. : 04 74 18 32 47 - Fax : 04 74 18 32 58

www.cpgf-horizon-ce.com



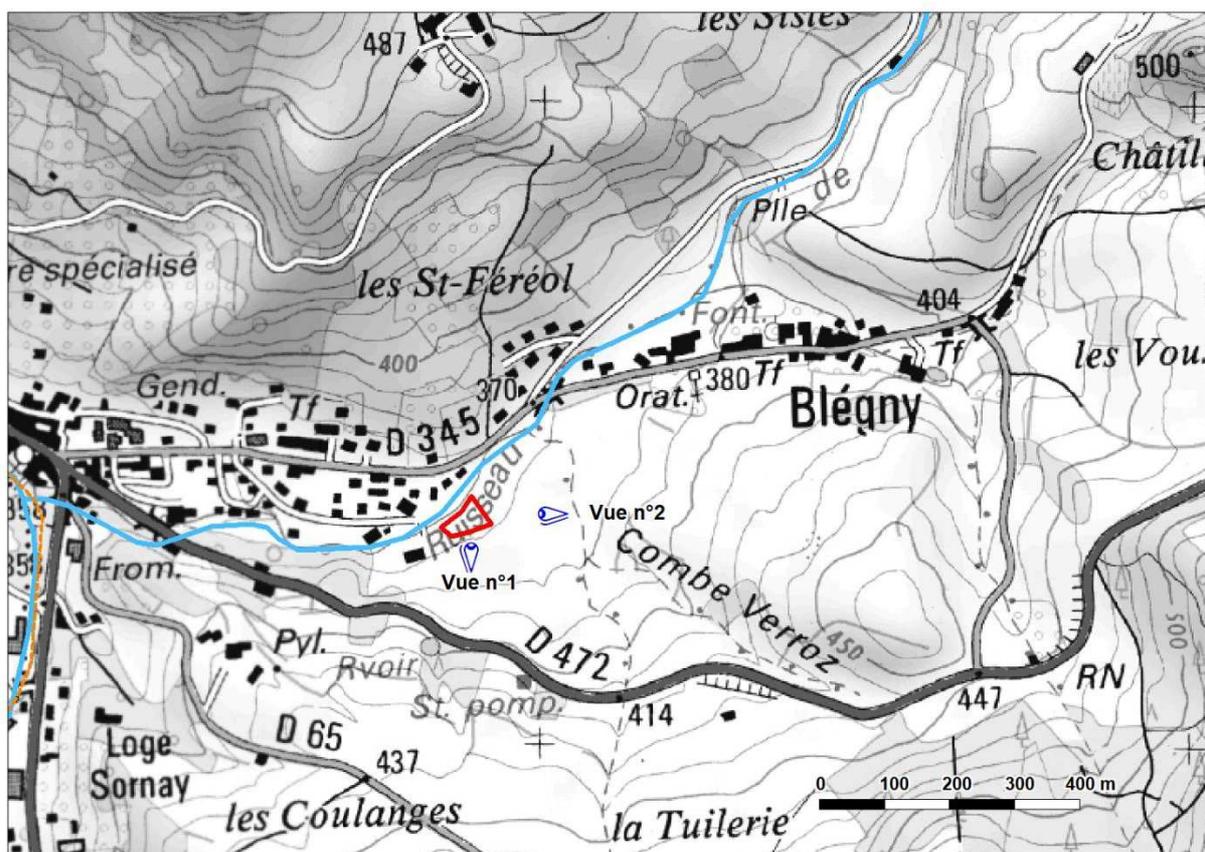
PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

1.1 Localisation des vues

La carte ci-après présente l'implantation des photographies de la zone concernée par le projet de forage d'essai.

Au vue du relief local important et de la présence de nombreux bosquets, haies et bois, le site d'implantation n'est visible que dans un environnement proche.

Les routes et chemins situés à proximité ne permettent pas d'avoir de vue dégagée sur l'implantation du projet.



1.2 Prise de vue n°1

La prise de vue n°1 a été réalisée le 05 juillet 2017 depuis la parcelle située au sud du projet. La vue est orientée nord.



Légende :  Emprise de la parcelle concernée

 Emprise du forage d'essai

L'environnement du projet, en rive gauche du ruisseau de la Gouaille, est composé exclusivement de pâtures.

En rive droite de la Gouaille, à 80 mètres environ du site d'implantation, plusieurs habitations sont observées.

L'emprise définitive du forage d'essai n'excédant pas 3 m², l'impact visuel du projet après travaux sera minime.